

Due to the geographical location, the general Terms and Conditions must be in a national language of the host country (Switzerland). The General Conditions set here forth will thus be in French;

Conditions Générales de Vente

1. Champ d'application et partenaire contractuel

1.1 Les conditions générales ci-dessous (ci-après, "CG"), s'appliquent aux commandes d'articles provenant de l'assortiment de produits de (www.holocube.ch) dans leur version en vigueur au moment de la commande.

1.2 Le partenaire contractuel du client est HolocubeSWISS Gemmet, Route de la Forêt 62, 1926 Fully, Valais, Suisse, Tél. : 0277465097, e-mail : sales@holocube.ch (ci-après "Holocube SWISS").

1.3 Les CG forment partie intégrante du contrat conclu entre Holocube SWISS et le client. Les dispositions qui dérogent aux CG n'ont force obligatoire que si elles ont été expressément acceptées par écrit par Holocube SWISS. Des conditions contraires émises par le client ne sont pas reconnues.

1.4 L'offre de produits du catalogue Holocube SWISS est destinée uniquement aux personnes physiques et aux sociétés qui ont leur domicile ou leur siège en Suisse et qui peuvent, dans la mesure où le client décide de se faire livrer les articles (cf. chiffre 3.2), indiquer une adresse de livraison en Suisse.

2. Déroulement de la commande et conclusion du contrat

2.1 Le client peut choisir des articles provenant de l'assortiment de produits de Holocube SWISS (www.holocube.ch) et les inclure dans une commande envers Holocube SWISS.

2.2 En envoyant un courrier ou courrier électronique, le client fait une offre d'achat.

2.3 La confirmation de commande sous forme de Facture Pro Forma envoyée immédiatement après par le biais d'un courrier ou courrier électronique prouve que la commande du client est parvenue chez Holocube SWISS mais ne constitue pas encore une acceptation de l'offre du client. Lorsque le client renvoie la Facture Pro Forma dûment rempli et signé ou tamponné, il se lie portant sur les articles qui se trouvent sur la Facture Pro Forma et approuve les présentes CG.

2.4 Un contrat n'est conclu que par la déclaration d'acceptation de Holocube SWISS, qui est envoyée sous forme de Facture par courrier ou courrier électronique (confirmation d'achat) au client, au plus tard cependant par l'envoi des articles commandés ou l'avis de mise à disposition.

2.5 Si un article commandé n'est pas disponible, Holocube SWISS se réserve le droit de ne pas accepter l'offre du client, si bien qu'aucun contrat n'est conclu. Le client en est informé par courrier ou courrier électronique. D'éventuels montants déjà payés pour les articles commandés sont dans ce cas remboursés au client.

2.6 Si seule une partie des articles commandés est disponible ou si les articles commandés dépassent la quantité habituelle pour un ménage, Holocube SWISS se réserve le droit de n'accepter l'offre du client que pour une partie des articles, si bien qu'un contrat n'est conclu que pour ce qui concerne ces articles. Le client en est informé par courrier ou courrier électronique. D'éventuels montants déjà payés pour la partie restante des articles sont dans ce cas remboursés au client.

2.7 S'il devait s'avérer, après la conclusion du contrat, que les articles commandés ne peuvent être livrés en tout ou partie en raison de force majeure ou pour des motifs non imputables à Holocube SWISS, celle-ci est en droit de se retirer en tout ou partie du contrat. Le client en est informé par courrier ou courrier électronique. D'éventuels montants déjà payés pour les articles correspondants sont soit entièrement

remboursés (en cas d'un retrait intégral du contrat) ou à hauteur du prix des articles qui ne peuvent être livrés (en cas d'un retrait partiel). Le client ne peut faire valoir d'autre prétention.

3. Livraisons

3.1 Holocube SWISS est en droit d'effectuer des livraisons partielles. Des livraisons supplémentaires sont effectuées dès la réception de la marchandise. Si Holocube SWISS mentionne des délais de livraison ou de mise à disposition, il s'agit de délais indicatifs sans engagement. Si un délai de livraison ou de mise à disposition indiqué par Holocube SWISS n'est pas respecté, le client est en droit, à l'expiration d'un délai supplémentaire de 10 jours qu'il fixe par écrit, de se retirer du contrat pour ce qui concerne les articles qui n'ont pas été livrés ou mis à disposition. D'éventuels montants déjà payés sont dans ce cas remboursés au client. Le client ne peut faire valoir d'autre prétention.

3.2 Si le client décide de se faire livrer les articles, il est informé par courrier électronique au moment où les articles sont confiés au transporteur pour livraison. Holocube SWISS se réserve le droit de choisir le transporteur. Les articles ne sont livrés qu'en Suisse.

Les risques de la chose passent au client dès la remise des articles au transporteur. Les articles sont assurés contre les dommages survenant pendant le transport, dans la mesure où la valeur des articles dépasse la limite maximale de la responsabilité du transporteur. Afin de préserver ses droits à l'encontre du transporteur et/ou de la compagnie d'assurance, le client doit, à la réception de l'envoi, s'assurer que les articles sont en bon état et livrés dans leur totalité. En cas de dommages survenus pendant le transport ou de différences de quantité apparents, le client doit faire valoir une réserve détaillée et écrite auprès du transporteur. Des dommages survenus pendant le transport ou des différences de quantité qui ne sont pas apparents doivent être signalés immédiatement, au plus cependant dans un délai de deux jours, au service clientèle de Holocube SWISS (tél. : 0277465097, e-mail : sales@holocube.ch). L'acceptation sans réserve (en cas de dommages survenus pendant le transport ou de différences de quantité apparents) ou l'expiration du délai de deux jours (en cas de dommages survenus pendant le transport ou de différences de quantité non apparents) entraîne la péremption du droit contre le transporteur et/ou la compagnie d'assurance.

La livraison et la mise en place des articles doivent être raisonnablement possibles sans utiliser des moyens tels que monte-charges, câbles, véhicules spéciaux ou moyens analogues. Il appartient au client d'indiquer à l'avance l'existence d'éventuelles difficultés et/ou obstacles lors de la livraison ou mise en place des articles et de se renseigner sur d'éventuelles conséquences en matière de frais. Les articles dont le lieu de destination ne peut pas être atteint directement par le transporteur, sont transportés jusqu'au lieu le plus proche (p.ex. station inférieure d'un téléphérique).

Le client est tenu de réceptionner l'envoi. S'il s'avère qu'un envoi ne peut être livré et que les articles sont renvoyés à Holocube SWISS, celle-ci se réserve le droit de renoncer à l'exécution tardive des obligations du client relatives aux articles non réceptionnés, sans fixer de délai supplémentaire. Holocube SWISS est en outre en droit d'exiger des dommages-intérêts fondés sur l'inexécution du contrat. Le client ne peut pas exercer de droit de retour sur les articles non réceptionnés (cf. chiffre 6).

3.3 Si le client décide de retirer les articles chez Holocube SWISS, il est averti par courrier électronique au moment où la commande est à disposition. Les risques de la chose passent au client avec l'avis de mise à disposition. Pour retirer les articles, le client doit présenter l'avis de mise à disposition et une pièce d'identité émise par une autorité administrative avec photo (carte d'identité, permis de conduire, passeport, etc.).

Le client est tenu de retirer la commande dans les 5 jours dès la réception de l'avis de mise à disposition. Si le client ne retire pas la commande dans le délai de dix jours, Holocube SWISS se réserve le droit de renoncer à l'exécution tardive des obligations du client relatives aux articles non retirés, sans fixer de délai supplémentaire. Holocube SWISS est en outre en droit d'exiger des dommages-intérêts fondés sur l'inexécution du contrat. Le client ne peut pas exercer de droit de retour volontaire sur les articles non retirés (cf. chiffre 6).

4. Prix et paiement

4.1 Tous les prix de Holocube SWISS sont indiqués en francs suisses (CHF) et s'entendent TVA (au taux légal), taxe de recyclage anticipée et droits d'auteur compris.

4.2 Les frais de livraison et d'éventuels frais supplémentaires (par ex. surtaxes selon le moyen de paiement choisi) sont indiqués séparément et facturés au client en sus.

4.3 Holocube SWISS se réserve le droit, et le client y consent, d'effectuer une vérification de la solvabilité

du client et de son adresse, de collecter des renseignements à ce sujet et de transmettre les données du client à des tiers à cette fin. Holocube SWISS se base à cet égard sur les indications du client et il est tenu compte des informations de tiers. Le client ne peut faire usage que des moyens de paiement indiqués à la fin du processus de commande.

4.4 Le prix convenu, les frais de livraison et d'éventuels frais supplémentaires (cf. chiffre 4.2) sont immédiatement échus. Le client tombe en demeure, sans rappel, au moment de la première livraison, du premier retrait ou de la tentative de livraison (cf. chiffre 3.2), respectivement à l'expiration du délai de retrait de cinq jours (cf. chiffre 3.3.), respectivement à l'expiration des délais de paiement pour les modes de paiement « achat contre facture » ou « achat par paiements partiels » (cf. chiffre 4.5). Pour chaque rappel, des frais de rappel et des intérêts moratoires sont facturés en sus sur le montant dû, conformément à la liste de frais séparée (cf. chiffre 10). Les autres frais et dépenses de Holocube SWISS ou de fournisseurs tiers en relation avec le recouvrement des montants dûs (y compris frais de recouvrement), notamment les frais de transfert de la créance à un service de recouvrement, sont à la charge du client (cf. chiffre 10). Holocube SWISS se réserve en outre le droit, à l'expiration d'un délai supplémentaire de 10 jours au moins qu'elle aura fixé, de renoncer en tout ou partie à l'exécution tardive des obligations du client, de réclamer tout ou partie les éventuels articles déjà livrés et d'exiger des dommages-intérêts fondés sur l'inexécution du contrat.

5. Réserve de propriété

Les articles demeurent de la propriété de Holocube SWISS jusqu'au paiement intégral de toutes les créances résultant de ou en relation avec l'achat effectué. Le client autorise Holocube SWISS à procéder, aux frais du client, à l'inscription correspondante dans le registre des réserves de propriété.

6. Droit de retour

Holocube SWISS accorde au client un droit de retour volontaire pendant un délai de 14 jours dès la première livraison ou le premier retrait des articles. Le retour n'est possible que lorsque l'article et l'emballage original ne sont pas endommagés, que l'emballage original n'a pas été ouvert et que l'article n'a pas été utilisé. Les articles d'hygiène dont l'emballage d'origine a été ouvert sont expressément exclus du droit de retour. Lorsque plusieurs articles sont achetés ensemble à un prix global, le droit de retour volontaire ne porte que sur l'ensemble des articles. Le client doit présenter la facture originale. Holocube SWISS a le droit de rembourser le prix sous la forme de cartes cadeau Holocube SWISS et se réserve le droit de renoncer au remboursement des frais de livraison et autres frais supplémentaires (cf. chiffre 4.2). Pour faire valoir son droit de retour et entamer le processus y relatif, le client doit s'adresser au service clientèle de Holocube SWISS. Alternativement, le client peut renvoyer les articles à l'adresse suivante, Route de la forêt 62, 1926 Fully, Valais, Suisse. Les risques et frais du transport ou du renvoi sont à la charge du client.

En cas de retour d'articles qui ont été achetés par le mode de paiement « achat contre facture » ou « achat par paiements partiels », le remboursement est effectué sur le compte bancaire ou postal indiqué par le client et à son nom, si le client a déjà intégralement payé la facture et n'a pas effectué de nouvel achat dans un délai de 60 jours.

7. Garantie et responsabilité

7.1 Holocube SWISS accorde au client une garantie de 2 ans à compter de la première livraison ou du premier retrait de l'article pour les défauts qui résultent d'un défaut de matériau ou de fabrication. Toutes les indications figurant sur www.holocube.ch (description de produit, images, films, mesures, poids, spécifications techniques, accessoires et autres informations) sont soumises à la réserve d'une erreur et ne constituent pas une garantie des qualités de l'article. Les incombances du client relatives à la vérification de la chose et à l'avis des défauts sont régies par les dispositions légales. La cession de droits de garantie est exclue.

7.2 Le droit de garantie du client est satisfait au choix de Holocube SWISS par la réparation de l'article, la livraison d'un article de remplacement équivalent et sans défaut, la réduction du prix ou l'annulation du contrat (résolution). Les réparations sont effectuées par Holocube SWISS ou par des ateliers de réparation mandatés par celle-ci. Le client n'est pas en droit de confier la réparation à des tiers. Dans un tel cas, le client n'a pas droit au remboursement des frais de réparation. Le droit de garantie du client s'éteint en cas

d'intervention technique et de défauts résultant d'une manipulation inadéquate, d'une sollicitation excessive, d'une utilisation inappropriée, d'une intervention extérieure (dégâts dus à l'humidité, contact avec un liquide, coups, etc.) ou de l'inobservation du mode d'emploi et des instructions d'entretien du fabricant.

7.3 En cas de livraison d'un article de remplacement équivalent et sans défaut, le délai de garantie est à nouveau de 1 an à compter du moment où le client est avisé de la mise à disposition de l'article de remplacement. En cas de réparation, un délai de garantie de 2 ans à compter du moment où le client est avisé de la mise à disposition de l'article réparé est applicable, Holocube SWISS ne garantissant dans ce cas que les réparations effectuées et les pièces de rechange utilisées. Les droits de garantie du client portant sur l'ensemble de l'article demeurent intacts pendant le délai de garantie de 1 an à compter de la première livraison ou du premier retrait de l'article (cf. chiffre 7.1).

7.4 Pour faire valoir ses droits de garantie et entamer le processus y relatif, le client doit s'adresser au service clientèle de Holocube SWISS et présenter la facture originale. Les risques et les frais de tous les transports, par exemple le transport jusqu'à Holocube SWISS choisi ou le transport de retour au client sont à la charge du client. D'éventuelles réparations à domicile sont à la charge du client. Si un défaut à éliminer n'est pas soumis à garantie et que le client aurait pu s'en rendre compte, il prend à sa charge tous les frais résultant de la vérification de l'article. Avant de remettre l'article à Holocube SWISS, le client doit effectuer des copies de sécurité des données enregistrées dans des ordinateurs, sur des disques durs ou autres supports d'enregistrement, car celles-ci (par ex. lors d'une réparation) peuvent être perdues ou endommagées. Toute responsabilité de Holocube SWISS pour la perte ou l'endommagement de données est exclue.

7.5 Indépendamment du fondement de sa responsabilité, Holocube SWISS répond sans restriction en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique et à la santé, dans la mesure où les conditions de responsabilité sont remplies. De plus, dans la mesure où les conditions de responsabilité sont remplies, Holocube SWISS répond sans restriction, indépendamment du fondement de sa responsabilité, des dommages qu'elle cause intentionnellement ou par une négligence grave. Pour le surplus, Holocube SWISS exclut toute responsabilité, indépendamment du fondement de celle-ci, dans toute la mesure permise par la loi.

8. Protection des données

8.1 Holocube SWISS traite les données personnelles du client dans le strict respect des dispositions applicables de la loi suisse sur la protection des données.

8.2 Holocube SWISS ne collecte, enregistre, utilise et traite les données personnelles du client qu'en conformité avec les dispositions respectives de protection des données applicables au sein de Holocube SWISS. Celles-ci peuvent être consultées sur demande envers Holocube SWISS.

8.3 En relation avec les modes de paiement « achat contre facture » ou « achat par paiements partiels », Holocube SWISS mandate un fournisseur tiers pour la facturation et le recouvrement. Le client prend connaissance du fait et accepte que les données liées aux modes de paiement « achat contre facture » et « achat par paiements partiels » et accessibles à Holocube SWISS et au fournisseur tiers, y compris les données personnelles, les données d'achat, de facturation, de paiement et de recouvrement peuvent être utilisées par le fournisseur tiers pour ses propres usages ; le fournisseur tiers est notamment autorisé à intégrer ces données dans ses propres bases de données relatives à la solvabilité et à les utiliser pour d'autres besoins du fournisseur tiers, y compris l'utilisation pour des vérifications de la solvabilité pour les modes de paiement « achat contre facture », « achat par paiements partiels » et par cartes de crédit, pour elle-même et pour des tiers.

9. Divers

9.1 Si l'une ou plusieurs des dispositions de ces CG devaient être sans effet, cela n'affecterait pas la validité des dispositions restantes.

9.2 Le droit matériel suisse est exclusivement applicable. L'application de la convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) est exclue.

9.3 Le for exclusif pour toutes actions en justice est au siège de Holocube SWISS, sauf en cas de litiges nés de contrats conclus avec des consommateurs.

En cas de litiges conclus avec des consommateurs, le for est celui du domicile ou du siège de l'une des

parties lorsque l'action est intentée par le client, celui du domicile du client lorsque l'action est intentée par Holocube SWISS.

10. Liste de frais

Intérêts annuels en cas de paiements partiels et de demeure dans le paiement	15 % p.a.
Frais de rappel	CHF 10.- par rappel
Frais de cession de dossier en cas de transfert à un service de recouvrement	CHF 30.-